



Ville de Saint Mitre les Remparts

Comment inscrire votre enfant en élémentaire ?

Votre enfant vient de terminer sa scolarité en école maternelle et va entrer en CP : il change d'école...
Un nouveau directeur, de nouveaux locaux, ... une nouvelle école et donc une **nouvelle inscription** !

L'inscription au Cours Préparatoire CP

Tous les élèves domiciliés à Saint Mitre les Remparts qui entrent en CP doivent être inscrits auprès du service Scolaire-Jeunesse: inscriptions **à partir du 3 mai jusqu'au 18 juin 2021** au plus tard.

Les démarches :

Pour l'inscription au CP, il convient de :

- remplir le dossier d'inscription joint à ce document,
- fournir les documents demandés,
- retourner le dossier-papier au service Scolaire-Jeunesse ou par mail :

scolairejeunesse@saintmitrelesremparts.fr

Le dépôt de ce dossier ne vaut pas inscription définitive. La validation de l'inscription vous sera notifiée par mail (*attention SPAM ou courrier indésirable*) après traitement de votre dossier.

Vous aurez ainsi le nom et les coordonnées de l'école où sera affecté votre enfant : l'affectation obéit à la sectorisation scolaire en vigueur, en fonction des places disponibles dans l'école correspondant à son lieu de résidence. Vous devrez finaliser l'inscription avec le directeur de l'école, qui procédera à l'admission dans l'école, selon un calendrier propre à chaque école.

L'inscription n'a pas à être renouvelée chaque année jusqu'à la fin de l'école élémentaire.

Cependant vous avez la possibilité de demander un changement d'école, pour raison valable : la demande sera examinée par le service Scolaire-Jeunesse et la réponse dépendra des effectifs des écoles élémentaires.

Si votre enfant était inscrit en maternelle dans une autre commune, demandez au directeur de cette école de vous remettre un certificat de radiation pour que vous puissiez inscrire votre enfant en CP dans la nouvelle école.

Documents à présenter obligatoirement au service : en fournir les photocopies

- Livret de famille original ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant avec filiation
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois :
 - vous êtes locataire ou propriétaire : présenter l'original au choix de quittance de loyer, facture EDF, facture d'EAU, dernier avis d'imposition, titre de propriété, bail de location, attestation d'assurance du logement (les factures de téléphone mobile ne sont pas acceptées)
 - vous êtes hébergés : remplir le certificat d'hébergement remis par le service Scolaire-Jeunesse
- Vaccinations à jour de votre enfant
- Si les parents sont divorcés ou séparés avec jugement : jugement intégral de divorce ou décision du juge des affaires familiales. Si nécessaire, les documents attestant les conditions d'exercice de l'autorité parentale ou de résidence de l'enfant.
- Si votre enfant doit intégrer une classe spécialisée ULIS : joindre la notification MDPH de cette décision.

L'inscription doit être faite au plus tard le 18 juin 2021

Elle ne sera validée qu'avec toutes les pièces justificatives demandées.

Service Scolaire-Jeunesse
E-mail : scolairejeunesse@saintmitrelesremparts.fr



Ville de Saint Mitre les Remparts

INSCRIPTION SCOLAIRE 2021-2022

ÉLÉMENTAIRE

NOM et prénom de l'enfant	
Date de naissance	
Classe - année 2021-2022	
Votre enfant a-t-il un Protocole d'Accueil Individualisé PAI ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> alimentaire <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/>	

SITUATION FAMILIALE DES PARENTS

Marié(e) Divorcé(e) Célibataire Pacsé(e) Concubinage Séparé(e)

	Parent 1	Parent 2
NOM et prénom		
Adresse complète avec code postal		
N° téléphone		
Adresse mail		
Profession		

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (autres que parents)

	Personne 1	Personne 2	Personne 3
NOM			
Prénom			
Lien de parenté			
N° tél portable			

POUR TOUTE INSCRIPTION, VOUS DEVEZ FOURNIR LES COPIES DE

- livret de famille (pages parents et enfants)
- justificatif de domicile de moins de 3 mois : quittance de loyer, facture EDF, eau...
- en cas de séparation : jugement de divorce ou avis de garde de l'enfant
- vaccinations obligatoires de votre enfant

Nous soussignés Prénom : NOM :

Prénom : NOM :

autorisons les services municipaux à nous contacter par mail personnel.

attestons sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier et nous engageons à transmettre au service toute modification.

Fait à Saint Mitre les Remparts,

Signatures des parents :

le